



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-CINQUIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 10 juin 1997 — N° 114

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jean-Pierre Charbonneau**

QUÉBEC

10 juin 1997

10 juin 1997

Le mardi 10 juin 1997

N° 114

La séance est ouverte à 10 h 02.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Dépôt de documents

M. Bégin, ministre responsable de l'application des lois professionnelles, dépose:

Le rapport annuel du Conseil interprofessionnel du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1997.

(Dépôt n° 953-970610)

Dépôt de rapports de commissions

M. Jutras (Drummond), au nom de M. Sirros (Laurier-Dorion), dépose:

Le rapport de la Commission de l'économie et du travail qui, les 4, 5 et 6 juin 1997, a étudié en détail le projet de loi:

n° 150 Loi sur le ministère de l'Emploi et de la Solidarité et instituant la Commission des partenaires du marché du travail – Rapporté avec des amendements.

10 juin 1997

(Dépôt n° 954-970610)

Mme Bélanger (Mégantic-Compton) dépose:

Le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire qui, les 5 et 6 juin 1997, a étudié en détail le projet de loi:

n° 92Loi sur la Commission de développement de la métropole – Rapporté avec des amendements.

(Dépôt n° 955-970610)

M. Vallières (Richmond) dépose:

Le rapport de la Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation qui, le 19 février 1997, a procédé à l'exécution d'un mandat de surveillance d'organisme à l'égard de la Société québécoise d'initiatives agro-alimentaires (SOQUIA).

(Dépôt n° 956-970610)

Le rapport de la Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation qui a tenu des séances de travail les 27 novembre 1996, 18 février et 4 juin 1997 et entendu, les 18 et 19 février 1997, en vertu de la *Loi sur l'imputabilité des sous-ministres et des dirigeants d'organismes publics*, le sous-ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, de même que les dirigeants des organismes publics suivants: la Commission de protection du territoire agricole du Québec, le Tribunal d'appel en matière de protection du territoire agricole, la Régie des assurances agricoles du Québec, la Société de financement agricole et la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec. Ce rapport contient une recommandation.

(Dépôt n° 957-970610)

Dépôt de pétitions

M. Williams (Nelligan) dépose:

L'extrait d'une pétition, signée par 243 étudiants de l'école secondaire catholique anglaise de Vaudreuil, concernant la restructuration du réseau des commissions scolaires.

(Dépôt n° 958-970610)

10 juin 1997

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Paradis (Brome-Missisquoi) dépose:

L'extrait d'une pétition, signée par 3580 citoyens de la province de Québec, concernant le régime d'assurance-médicaments.

(Dépôt n° 959-970610)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 59 du Règlement, M. Paradis, leader de l'opposition officielle, dépose:

Un tableau comparatif des dépenses effectuées par chacune des provinces canadiennes dans le secteur de la santé pour l'année financière 1996-1997.

(Dépôt n° 960-970610)

Motions sans préavis

M. Gauthrin (Verdun) propose:

QUE l'Assemblée nationale souligne la contribution de M. Stanley Knowles au parlementarisme canadien et offre à sa famille ses plus sincères condoléances.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

À l'invitation de M. le Président, l'Assemblée observe un moment de silence.

10 juin 1997

Avis touchant les travaux des commissions

M. Bélanger, leader du gouvernement, convoque:

- la Commission des affaires sociales, afin d'étudier en détail le projet de loi n° 144, Loi sur les prestations familiales;
 - la Commission des transports et de l'environnement, afin d'étudier en détail le projet de loi n° 148, Loi modifiant la Loi sur l'Agence métropolitaine de transport;
 - la Commission des institutions, afin d'étudier en détail le projet de loi n° 65, Loi instituant au Code de procédure civile la médiation préalable en matière familiale et modifiant d'autres dispositions de ce code, et afin d'entendre les intéressés et d'étudier en détail le projet de loi d'intérêt privé n° 224, Loi concernant l'adoption de Rémi Julien;
 - la Commission des finances publiques, afin d'étudier en détail le projet de loi n° 123, Loi modifiant diverses dispositions législatives des régimes de retraite des secteurs public et parapublic, et afin d'entendre les intéressés et d'étudier en détail les projets de loi d'intérêt privé suivants: le projet de loi n° 203, Loi concernant Fiducie canadienne-italienne, et le projet de loi n° 254, Loi concernant Trust Bonaventure inc.;
 - la Commission de l'aménagement du territoire, afin d'étudier en détail le projet de loi n° 63, Loi sur les sociétés d'économie mixte dans le secteur municipal, et afin d'entendre les intéressés et d'étudier en détail les projets de loi d'intérêt privé suivants: le projet de loi n° 225, Loi concernant la Ville d'Ottawa; le projet de loi n° 242, Loi concernant la Municipalité régionale de comté d'Antoine-Labelle, la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge et la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre; le projet de loi n° 251, Loi concernant la Régie intermunicipale de gestion des déchets sur l'Île de Montréal, et le projet de loi n° 232, Loi concernant la Ville de Trois-Rivières.
-

10 juin 1997

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption

M. Chevrette, ministre des Ressources naturelles, propose que le projet de loi n° 111, Loi modifiant la Loi sur les forêts, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 111 est adopté.

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de l'économie et du travail relatif au projet de loi n° 141, Loi sur l'Agence de l'efficacité énergétique.

Après débat, le rapport est adopté.

Adoption

M. Landry, ministre des Finances, propose que le projet de loi n° 139, Loi modifiant la Loi sur les valeurs mobilières, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 139 est adopté.

M. Landry, ministre des Finances, propose que le projet de loi n° 120, Loi modifiant la Loi sur l'inspecteur général des institutions financières et d'autres dispositions législatives, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 120 est adopté.

10 juin 1997

M. Landry, ministre des Finances, propose que le projet de loi n° 57, Loi modifiant la Loi sur les fabriques et d'autres dispositions législatives, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 57 est adopté.

M. Landry, ministre d'État de l'Économie et des Finances, propose que le projet de loi n° 95, Loi instituant le Fonds de lutte contre la pauvreté par la réinsertion au travail, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 95 est adopté.

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de l'économie et du travail relatif au projet de loi n° 96, Loi modifiant la Loi sur les normes du travail concernant la durée de la semaine normale de travail.

Après débat, le rapport est adopté à la majorité des voix.

Adoption

M. Rioux, ministre du Travail, propose que le projet de loi n° 147, Loi concernant certains travaux de pose ou de montage de verre plat, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 147 est adopté.

À 12 h 56, M. Pinard, vice-président, suspend la séance jusqu'à 15 heures.

10 juin 1997

La séance reprend à 15 h 04.

Adoption du principe

M. Brassard, ministre des Transports, propose que le principe du projet de loi n° 107, Loi modifiant la Loi sur le ministère des Transports, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 107 est adopté.

Sur la motion de M. Brassard, le projet de loi n° 107 est renvoyé pour étude détaillée à la commission plénière.

Sur la motion de M. Brassard, l'Assemblée se constitue en commission plénière afin d'étudier en détail le projet de loi n° 107.

Étude détaillée en commission plénière

La commission plénière entreprend l'étude détaillée du projet de loi n° 107, Loi modifiant la Loi sur le ministère des Transports.

Le projet de loi n° 107 est adopté par la commission plénière.

Le projet de loi n° 107 est ensuite rapporté à l'Assemblée qui adopte le rapport de la commission plénière.

10 juin 1997

Adoption du principe

M. Brassard, ministre des Transports, propose que le principe du projet de loi n° 122, Loi modifiant la Loi sur la Société de l'assurance automobile du Québec et d'autres dispositions législatives, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 122 est adopté.

Sur la motion de M. Brassard, le projet de loi n° 122 est renvoyé pour étude détaillée à la Commission des transports et de l'environnement.

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des institutions relatif au projet de loi n° 138, Loi modifiant la Loi sur les loteries, les concours publicitaires et les appareils d'amusement.

Après débat, le rapport est adopté à la majorité des voix.

Adoption

M. Brassard, ministre des Transports, au nom de M. Trudel, ministre des Affaires municipales, propose que le projet de loi n° 140, Loi modifiant la Loi sur la sécurité dans les sports, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 140 est adopté.

M. Brassard, ministre des Transports, au nom de M. Trudel, ministre des Affaires municipales, propose que le projet de loi n° 112, Loi modifiant la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 112 est adopté.

10 juin 1997

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de la culture relatif au projet de loi n° 64, Loi modifiant la Loi sur le statut professionnel et les conditions d'engagement des artistes de la scène, du disque et du cinéma et modifiant d'autres dispositions législatives.

Le rapport est adopté.

Adoption

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 230 du Règlement, Mme Beaudoin, ministre de la Culture et des Communications, propose que le projet de loi n° 64, Loi modifiant la Loi sur le statut professionnel et les conditions d'engagement des artistes de la scène, du disque et du cinéma et modifiant d'autres dispositions législatives, soit adopté.

Après débat, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

À la demande de M. Brassard, leader adjoint du gouvernement, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la prochaine séance.

À 17 h 31, M. Pinard, vice-président, suspend la séance jusqu'à 20 heures.

La séance reprend à 20 h 14.

Projets de loi publics au nom des députés

10 juin 1997

Adoption du principe

M. Garon (Lévis) propose que le principe du projet de loi n° 194, Loi sur la divulgation de la rémunération des dirigeants de certaines personnes morales, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée à la majorité des voix et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 194 est adopté.

Sur la motion de Mme Caron, leader adjointe du gouvernement, le projet de loi n° 194 est renvoyé pour étude détaillée à la commission plénière.

À 20 h 31, sur la motion de Mme Caron, leader adjointe du gouvernement, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 11 juin 1997, à 10 heures.

Le Président

JEAN-PIERRE CHARBONNEAU